

Le Venezuela réaffirme son attachement à la charte de l'ONU



Caracas, 27 octobre (RHC) Le Venezuela a réaffirmé aujourd'hui son engagement en faveur de la défense de la Charte des Nations Unies (ONU), de ses principes de base, de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable.

Dans le cadre du 76e anniversaire de la création de l'ONU, le vice-ministre chargé des questions multilatérales, Ruben Dario Molina, a réaffirmé que son pays travaillera toujours aux côtés de cette organisation internationale pour n'abandonner personne à son sort.

Ruben Dario Molina a rappelé que le Venezuela est signataire de la Charte et membre fondateur de l'organisation en 1945 et a souligné la valeur du document en tant que guide universel pour préserver, promouvoir la paix et la sécurité internationales, l'état de droit, le développement économique, le progrès social, ainsi que tous les droits de l'homme.

Il a également réaffirmé l'attachement du Président, Nicolas Maduro, au multilatéralisme inclusif, seul moyen constructif de résoudre les grands problèmes de l'humanité.

Il a souligné que malgré la guerre multiforme et les mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis, cette nation sud-américaine a réussi à surmonter l'exclusion sociale, la discrimination, l'inégalité et la profonde inégalité en près de 23 ans de révolution bolivarienne.

Le Venezuela, a-t-il déclaré, contribue sur la scène internationale à la construction d'une nouvelle géopolitique mondiale, fondée sur la coopération, la solidarité, le multilatéralisme inclusif et le respect du droit international.

Le vice-ministre a souligné que l'ONU dispose de suffisamment d'outils pour surmonter la crise humaine sans précédent engendrée par la pandémie de la Covid-19.

Il a appelé à 'une plus grande coopération et à moins de domination par des hégémonies impérialistes, à plus de consensus et à zéro unilatéralisme, à plus de concertation et à zéro intolérance idéologique. La diversité est la richesse fondamentale de l'ONU'.

L'ONU est née officiellement le 24 octobre 1945, quatre mois après que les représentants de 50 pays se sont réunis à San Francisco, aux États-Unis, et ont convenu de rédiger et de signer la charte fondatrice de l'organisation, qui serait chargée du maintien de la paix et de la sécurité internationales après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/275208-le-venezuela-reaffirme-son-attachement-a-la-charte-de-lonu>



Radio Habana Cuba